**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

**Band:** - (1968)

**Rubrik:** Situation financière

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### III. SITUATION FINANCIÈRE

#### 1. Bilan et compte de résultats (Tableau I)

Trois faits importants ont influencé la situation financière du CICR en 1968:

1. L'arrêté du Conseil fédéral suisse du 13 mars 1968 qui, d'une part, a fixé à 2,5 millions de francs la contribution annuelle régulière de la Suisse au CICR et qui, d'autre part, a transformé en une subvention les avances en compte courant consenties au cours des années précédentes pour le financement des actions de secours. Ces avances avaient été prélevées sur le crédit de 7,5 millions de francs accordé en 1946.

Grâce à ce don important, le CICR a pu annuler les déficits reportés au 31 décembre 1967, dont le total s'élevait à 6.136.138 francs et a également pu financer partiellement ses actions de secours entreprises au Yémen, au Vietnam et au Moyen-Orient en 1968, cela par de nouveaux prélèvements d'un montant total de 1.150.000 francs effectués au début de l'année 1968. Ainsi, une somme de 7.286.138 francs a-t-elle été versée par la Suisse au CICR pour son action dans les conflits actuels. En plus, une somme de 210.000 francs a été attribuée pour le Manuel scolaire africain, ce qui fait que le don total du Gouvernement suisse s'est élevé à 7.496.138 francs.

2. L'ouverture, par ce même arrêté du 13 mars, d'un nouveau crédit de 10 millions de francs, pour permettre au CICR de poursuivre ses actions de secours qui ne peuvent être couvertes par les fonds de son budget permanent.

Au cours de 1968, le CICR a fait appel à ce nouveau crédit pour les actions suivantes:

 Nigéria-Biafra	•		•				3.930.000 franc	S
 Yémen							1.020.000 franc	S
 Vietnam							400.000 franc	S
 Moyen-Orient							400.000 franc	s

L'avance de 3.930.000 francs engagée dans l'action Nigéria-Biafra pendant le second semestre 1968 a été restituée en fin d'année, le financement de cette action ayant été entièrement pris en charge par un groupe restreint de Gouvernements, au premier rang desquels il faut citer le Gouvernement américain, qui a assuré, à lui seul, le 50 % de cette participation.

3. Cette action de secours a précisément constitué le troisième fait important de l'année. Son développement, dès le mois d'août 1968, a posé de difficiles problèmes de trésorerie et de prévisions budgétaires. Ceux-ci ont été finalement résolus, grâce à l'appui efficace qu'a trouvé le CICR auprès des Gouvernements, des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et d'institutions non gouvernementales ou privées.

C'est ainsi qu'au cours des six derniers mois de 1968, le CICR a utilisé près de 36 millions de francs suisses pour financer les achats et les transports en tous genres nécessités par l'action Nigéria-Biafra.

Afin de pouvoir comparer le bilan 1968 avec celui des années précédentes, un bilan distinct a été établi pour l'action Nigéria-Biafra. Ses chiffres figurent au tableau Ia.

#### Quant au bilan du CICR, il se caractérise:

- à l'actif, par un accroissement des avoirs en banque, une diminution des débiteurs et un déficit reporté qui ne concerne que des charges de l'exercice 1968.
- au passif, par une augmentation des fonds à disposition du CICR pour ses actions de secours, grâce à l'excellent résultat de la collecte nationale faite auprès du peuple suisse et dont le rendement brut a été de 300.000 francs supérieur à celui des années précédentes.

#### 2. Compte de dépenses et recettes (Tableau II)

Avec un déficit de 80.957 francs, le compte de dépenses et recettes est l'un des mieux équilibrés que le CICR ait connus au cours de ces vingt dernières années.

Cette situation est due à l'appui accru du Gouvernement suisse qui, avec une contribution annuelle de 2,5 millions de francs suisses, assure à lui seul plus de 50 % de l'ensemble des contributions gouvernementales. Il est vrai que d'autres Gouvernements ont également augmenté de façon substantielle leur soutien régulier au budget permanent du CICR, ainsi que cela ressort du tableau III. Mais aussi longtemps que 30 % environ des pays signataires des Conventions de Genève ne prendront aucune part à ce financement régulier, l'effort que doit accomplir le CICR restera inévitablement limité.

C'est, en effet, avant tout aux Gouvernements signataires des Conventions de Genève qu'il appartient de financer le budget permanent du CICR. La part représentée par les contributions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, qui marque une encourageante et régulière progression depuis plusieurs années, ne peut être que complémentaire au financement de base à charge des Gouvernements.

Les dépenses de l'exercice 1968, qui dépassent 6 millions de francs, ont été influencées, en ce qui concerne les frais de personnel, par l'indexation de 15% qui a été accordée dès le 1<sup>er</sup> janvier pour réajuster les salaires au nouvel indice atteint au début de 1968 par le coût de la vie. De plus, en raison des nombreuses charges résultant des activités déployées au cours de l'année, l'effectif du personnel a augmenté de 35 personnes au cours de l'exercice 1968.

Toutes ces dépenses nouvelles expliquent l'augmentation des charges constatées en 1968 par rapport à 1967.

## LISTE DES TABLEAUX FINANCIERS

I à V

#### COMITÉ INTERNATIONAL

#### BILAN AU 31

	Fr.s.	Fr.s.
ACTIF		
1. Avoirs a vue et titres négociables:		
1.1. Espèces en caisse, banques et comptes de chèques 1.2. Titres de fonds publics	2.184.642,— 7.756.521,— 412.734,—	10.353.897,—
2. Débiteurs :	0	
2.1. Gouvernements	714.362,— 210.464,— 82.373,— 41.175,— 198.090,—	1.246.464,—
3. Avances en c/c aux délégations du CICR :	0	430.545,—
4. Actifs transitoires:		. *
4.1. Intérêts à recevoir en 1969 pour l'exercice 1968 4.2. Autres actifs transitoires et frais payés d'avance	133.915,— 160.354,—	294.269,—
5. Stocks a l'inventaire:		×
5.1. Matériel de secours	309.286,— 130.000,—	439.286,—
6. Valeurs intangibles:		9 2
6.1. Fonds de dépôt	÷	469.530,—
7. Déficits d'actions de secours:		
7.1. Action au Yémen	838.548,— 459.862,— 865.295,—	2.163.705,—
Total du bilan		15.397.696,—
8. Débiteur pour cautionnement:		* ·
Fondation pour l'organisation des transports du CICR	0	400.000,—

## **DÉCEMBRE 1968**

	Fr.s.	Fr.s.
PASSIF		
1. Actions de secours:		
1.1. Fonds à libre disposition	1.360.473,— 46.554,— 960.623,—	2.367.650,—
1.4. Avances pour le financement d'actions de secours: 1.4.1. Action au Yémen	1,020,000,— 400,000,— 400,000,—	1.820,000,—
2. Créanciers:		
2.1. Gouvernements	60.199,— 121.987,— 603.190,— 48.000,—	833.376,—
3. Passifs transitoires:		
3.1. Frais à payer en 1969 pour l'exercice 1968		385.779,—
4. Valeurs intangibles:		
4.1. Fonds en dépôt		469.530,—
5. Provisions:	9	a .
5.1. Pour l'assurance-retraite du personnel	885.386,— 150.000,— 287.003,—	1.322.389,—
6. Réserves :		
6.1. Réserve générale		3.198.972,—
7. Fonds de garantie du CICR:		5.000.000,—
Total du bilan		15.397.696,—
8. Cautionnement:		
Fondation pour l'organisation des transports du CICR		400.000,—

### BILAN AU 31

#### ACTION DE SECOURS

	Fr.s.
ACTIF	
1. Avoir a vue:	<i>y</i>
1.1. Espèces en caisse, banques et comptes de chèques	2.716.848,—
2. DÉBITEURS: 2.1. Débiteurs divers	10.145,—
3. Avances en comptes courants aux délégations du CICR : (Lagos, Santa-Isabel, Biafra)	1.025.830,—
4. Actifs transitoires:	1.927,—
5. COMPTES A TERME: Placements à court terme, échéant au cours du 1er trimestre 1969	3.891.300,—
6. DÉFICIT D'ACTIONS DE SECOURS: Excédent de dépenses au 31.12.1968	31.897,—
Total du bilan	7.677.947,—

#### AU NIGÉRIA-BIAFRA

	Fr.s.
PASSIF	
1. Avances reçues pour le financement de l'action de secours:	3.930.000,—
2. Créanciers:	2.117.652,—
3. Passifs transitoires:	
— Engagements de 1968 payés au début de l'année 1969	1.630.295,—
Total du bilan	7.677.947,—

## COMPTE DES DÉPENSES ET DES

	Fr.s.
$D \not\! E P E N S E S$	
I. Activités extérieures:	
(délégations et missions, actions de secours, Agence centrale de recherches)	. 8.
1. Collaborateurs du siège du CICR à Genève 2. Délégations permanentes à l'extérieur 3. Missions envoyées de Genève 4. Agence centrale de recherches 5. Equipement, organisation et frais généraux d'activité	1.644.844,— 271.604,— 42.781.— 638.325,— 316.850,—
	2.914.404,—
II. Droit humanitaire et information:	
(Conventions de Genève et droit humanitaire, information, publications, traductions, archives)	pa 2
1. Collaborateurs du siège du CICR à Genève	825.277,— 127.846,— 129.159,— 82.957,— 1.165.239,—
III. Administration:	
(Services administratifs généraux, finances et comptabilité, personnel et voyages, services techniques)	2 2
1. Collaborateurs du siège du CICR à Genève. 2. Equipement technique	992.410,— 30.393,— 485.738,— 336.143,— 319.111,—
Total des dépenses	2.163.795,— 6.243.438,—

## RECETTES ORDINAIRES DE L'ANNÉE 1968

	Fr.s.
RECETTES	7
	V
I. Contributions et dons destinés au financement des dépenses fixes du CICR :	
1. Contributions des Gouvernements	4.418.630,— 612.092,— 524.816,—
	5.555.538,—
II. Revenus des placements et recettes diverses:	
1. Revenus des titres et intérêts bancaires	279.427,— 41.175,— 14.737,— 335.339,—
III. Participation des fonds d'action de secours:	271.604,—
Total des recettes	6.162.481,—
D EFICIT	
Pris en charge par la Réserve générale	80.957,— 6.243.438,—

## Liste des contributions versées au CICR en 1968 par les et affectées au financement

Afghanistan Albanie Algérie Allemagne (République démocratique) Allemagne (République fédérale) Arabie Saoudite Australie Autriche Belgique Birmanie Brésil Bulgarie Cambodge Cameroun Canada Ceylan	Fr.s.  4.000,—  15.000,—  5.000,—  187.469,—  13.000,—  71.578,—  19.944,—  10.865,—  6.400,—  15.600,—  3.000,—  —  80.352,—  2.560,—  1528	Fr.s.
Algérie Allemagne (République démocratique) Allemagne (République fédérale) Arabie Saoudite Australie Autriche Belgique Birmanie Brésil Bulgarie Cambodge Cameroun Canada Ceylan	15.000,— 5.000,— 187.469,— 13.000,— 71.578,— 19.944,— 10.865,— 6.400,— 15.600,— 3.000,— — 80.352,— 2.560,—	6.000,— 42.500,— 37.500,— 5.000,— 12.500,— 2.250,— 4.500,— 4.000,— 4.000,— 40.048,—
Algérie Allemagne (République démocratique) Allemagne (République fédérale) Arabie Saoudite Australie Autriche Belgique Birmanie Brésil Bulgarie Cambodge Cameroun Canada Ceylan	15.000,— 5.000,— 187.469,— 13.000,— 71.578,— 19.944,— 10.865,— 6.400,— 15.600,— 3.000,— — 80.352,— 2.560,—	6.000,— 42.500,— 37.500,— 5.000,— 12.500,— 2.250,— 4.500,— 4.000,— 4.000,— 40.048,—
Algérie Allemagne (République démocratique) Allemagne (République fédérale) Arabie Saoudite Australie Autriche Belgique Birmanie Brésil Bulgarie Cambodge Cameroun Canada Ceylan	5.000,— 187.469,— 13.000,— 71.578,— 19.944,— 10.865,— 6.400,— 15.600,— 3.000,— — 80.352,— 2.560,—	6.000,— 42.500,— 37.500,— 5.000,— 12.500,— 2.250,— 4.500,— 4.000,— 4.000,— 40.048,—
Allemagne (République démocratique) Allemagne (République fédérale) Arabie Saoudite Australie Autriche Belgique Birmanie Brésil Bulgarie Cambodge Cameroun Canada Ceylan	5.000,— 187.469,— 13.000,— 71.578,— 19.944,— 10.865,— 6.400,— 15.600,— 3.000,— — 80.352,— 2.560,—	42.500,— — 37.500,— 5.000,— 12.500,— 2.250,— — 4.500,— 4.000,— 4.000,— 40.048,—
Allemagne (République fédérale) Arabie Saoudite Australie Autriche Belgique Birmanie Brésil Bulgarie Cambodge Cameroun Canada Ceylan	187.469,— 13.000,— 71.578,— 19.944,— 10.865,— 6.400,— 15.600,— 3.000,— — 80.352,— 2.560,—	42.500,— — 37.500,— 5.000,— 12.500,— 2.250,— — 4.500,— 4.000,— 4.000,— 40.048,—
Arabie Saoudite Australie Autriche Belgique Birmanie Brésil Bulgarie Cambodge Cameroun Canada Ceylan	13.000,— 71.578,— 19.944,— 10.865,— 6.400,— 15.600,— 3.000,— — 80.352,— 2.560,—	37.500,— 5.000,— 12.500,— 2.250,— 4.500,— 4.000,— 40.048,—
Australie Autriche Belgique Birmanie Brésil Bulgarie Cambodge Cameroun Canada Ceylan	71.578,— 19.944,— 10.865,— 6.400,— 15.600,— 3.000,— — 80.352,— 2.560,—	5.000,— 12.500,— 2.250,— 4.500,— 4.000,— 40.048,—
Autriche Belgique Birmanie Brésil Bulgarie Cambodge Cameroun Canada Ceylan	19.944,— 10.865,— 6.400,— 15.600,— 3.000,— — 80.352,— 2.560,—	5.000,— 12.500,— 2.250,— 4.500,— 4.000,— 40.048,—
Belgique Birmanie Brésil Bulgarie Cambodge Cameroun Canada Ceylan	6.400,— 15.600,— 3.000,— — — 80.352,— 2.560,—	2.250,— 4.500,— 4.000,— <sup>4</sup> 2.000,— 40.048,—
Brésil	15.600,— 3.000,— — — 80.352,— 2.560,—	4.500,— 4.000,— <sup>4</sup> 2.000,— 40.048,—
Bulgarie	3.000,— — — 80.352,— 2.560,—	2.000,— 40.048,—
Cambodge	80.352,— 2.560,—	2.000,— 40.048,—
Cameroun	2.560,—	2.000,— 40.048,—
Canada	2.560,—	40.048,—
Ceylan	2.560,—	
		4 007
Chili	1 590	
Chili		4.201,—
Colombie	1.538,— 17.275,—	4.491,—
Congo (Kinshasa)	8.585,—	
Corée (République de)	10.800,—	6.000,—
Corée (République démocratique populaire)		1.000,—
Costa Rica	_	480,
Côte-d'Ivoire	3.200,—1	
Danemark	34.576,—	2.000,—
Equateur		2.150,—
Espagne	8.000,—	2.150,—
Etats-Unis	216.000,—	108.000,—
Ethiopie	12 490	3.000,— 3.000,—
France	13.420,- $257.445,-$	41.000,—
Gambie	512,—	41.000,
Ghana	5.145,—	1.220,—5
Grande-Bretagne	104.175,—	30.742,—
Grèce	18.000,—	12.000,—
Guatemala		2.154,—
Haute-Volta	871,—	_
Honduras	4.290,—	
Hongrie		4.000,—
Inde	89. 801,—3	-
Indonésie	15.000,—	3.250,—
Irak	90,000	3.500,—
Iran	20.000,— 7.500,—	13.000,— 3.500,—
Islande	2.000,—	4.000,—
Israël	15.000,—	
Italie	86.017,—	
Jamaïque	2.560,—	
Japon	64.800,—	35.000,— <sup>6</sup>
Jordanie	4.465,—	2.570,—
Compléments pour 1967: 1 1.600,— 3 44.981,— 2 88.300,— 4 2.000,—		5 1.220,— 5 5.000,—

# gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge des dépenses de l'année 1968

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.s.	Fr.s.
Koweït	30.000,—	
Laos	30.000,—	1.999,—
Liban	17.281,—	2.500,—
Libéria	11.201,—	2.160,—
Liechtenstein	7.500,—	3.250,—
Luxembourg	2.000,—	5.000,—
Malaisie	5.500,—	2.000,—
Maroc	15.000,—	
Mexique	17.280,—	
Monaco	4.401,—	3.000,—
Mongolie (République populaire)	1.615,-1	_
Népal	_	
Népal	196,—	2.765,—
Nigéria	5.985,—2	
Norvège	20.000,—	3.000,—
Nouvelle-Zelande	28.587,—	7.500,—
Pakistan	15,000	20,000
Páros	15.000,—	30.000,—
Pérou	15.065,—	8.000,—
Philippines	15.000,—	8.000,—
Portugal	14.993,—	0.000,—
République Arabe Unie	39.823,—	
République Centre Africaine	3.540,—	
République Dominicaine		2.160,—
République Malgache	1.768,—	
République Malgache	48.480,—	15.079,—
Roumanie		7.000,—
Saint-Marin	4.500,—3	2.500,—
Salvador	_	384,—
Sénégal	_	2.017,—
Sierra Leone		
Suède	83.963,—	10.000,—
Suisse	2.500.000,—	0.500
Syrie	1.946,—	2.500,—
Tchécoslovaquie	1.540,-	3.000,—
Thaïlande	18.000,—	4.500,—
Togo	1.728,—	1.986,—
Trinidad et Tobago	2.160,—	
Tunisie	2.000,—	2.000,—
Tunisie	24.079,—5	11.000,—
Uruguay	-	
U.R.S.S		16.300,—
Venezuela	19.430,	
Vietnam (République)	4.004,—	
Yougoslavie	2.000,—	3.000,—
Différences de change	63,—	
m-1-1	4.418.630,—	612.092,—
Total	1.110.000,	012.002,

Compléments pour 1967: 1.615,—25.985,—

<sup>3</sup> 2.000,— <sup>4</sup> 2.017,—

#### COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

#### FONDS SPÉCIAL POUR ACTIONS DE SECOURS

	Fr.s.	Fr.s.
Résumé des mouvements en 1968		
1. Solde a nouveau au 1er janvier 1968		1.678.635,—
2. Recettes en 1968:		
2.1. Produit net de la collecte auprès du peuple suisse 2.2. Autres dons attribués à des actions de secours particulières	1.137.150,—	
y compris action Nigéria-Biafra pour 36.230.715,—	38.761.097,—	39.898.247,—
		41.576.882,—
3. Dépenses en 1968:		*
3.1. Achat de matériel et de fournitures de secours 3.2. Frais de transport et de distribution des secours	13.421.281,— <sup>1</sup> 25.787.951,— <sup>2</sup>	
3.3. Contribution aux frais de l'Agence centrale de recherches .		39.209.232,—
		Üe
4. Solde au 31 décembre 1968		2.367.650,—

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nigéria-Biafra 10.973.348,—

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nigéria-Biafra 24.154.751,—

#### Tableau V

## FONDS SPÉCIAUX

## 1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

#### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1968

ACTIF	Fr.s.	FONDS PROPRES ET PASSIF Fr.s.
Titres de fonds publics, estimés au pair:  — Titres suisses (valeur boursière Fr. 947.700,—) 965.000,—  — Titres étrangers 172.410,—  Avoir auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	1.137.410,— 85.505,32	Capital inaliénable 1.028.252,52  Fonds de réserve inaliénable: Solde reporté de 1967 . 160.415,50  Attribution statutaire de 15% des revenus nets de 1968 7.266,10  Total des fonds propres 1.195.934,12  Comité international de la Croix- Rouge, son avoir en compte courant 41.174,60

#### COMPTES DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1968

DÉPENSES		RECETTES	
	Fr.s.	-	Fr.s.
Droits de garde et frais de révision des comptes	663,— 7.266,10	Revenus des titres perçus en 1968.	49.103,70
Versement au CICR du surplus des revenus nets de 1968 (art. 7 des statuts)	41.174,60		40 109 70
<del>-</del>	49.103,70		49.103,70

#### 2. FONDS AUGUSTA

#### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1968

	FONDS PROPRES ET PASSIF	
Fr.s.		Fr.s.
120.410,—	Capital inaliénable	100.000,—
	Réserve	18.318,45
1.978,40	Solde actif disponible du compte de résultats au 31 décembre 1968	3.158,95
1 000	Total des fonds propres	121.477,40
1.089,—	Créanciers (allocation à retirer)	2.000,—
123.477,40		123.477,40
	1.978,40 1.089,—	Fr.s.  120.410,— Capital inaliénable

## COMPTE DE RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1968

	Fr.s.
Solde actif disponible au 31 décembre 1967	13.720,70
Moins:	
Allocations selon décision de la commission	13.500,—
	220,70
Revenus des titres perçus en 1968	3.630,—
Moins:	
Frais de révision des comptes Fr. 150,— Frais impression circ. N° 470 Fr. 397,—	
Prais impression circ. No 470 Fr. 397,— Droits de garde et frais divers Fr. 144,75	(691,75)
Solde actif disponible au 31 décembre 1968	3.158,95

### 3. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

#### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1968

ACTIF		FONDS PROPRES ET PASSIF	
	Fr.s.		Fr.s.
Titres de fonds publics suisses estimés au pair	32.000,—	Capital	25.000,—
Avoir auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève	2.314,85	Moins:	
Administration fédérale des contribu- tions, Berne (Impôt anticipé à récu- pérer)	288,—	Excédent des dépenses sur les recettes de 1968 . (881,15)	9.602,85
	34.602,85		34.602,85

#### COMPTE DE RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1968

DÉPENSES	Fr.s.	RECETTES	Fr.s.
Frais d'impression et traduction de la 472° circulaire	1.638,— 203,15 1.841,15	Revenus des titres perçus en 1968.  Excédent des dépenses sur les recettes de 1968	960,— 881,15 1.841,15

#### 4. FONDS CLARE R. BENEDICT

#### BILANS AU 31 DÉCEMBRE 1967 ET AU 31 DÉCEMBRE 1968

(EXPRIMÉS EN DOLLARS US ET ÉTABLIS AVANT LA RÉPARTITION DES RÉSULTATS ANNUELS)

ACTIF			PASSIF		
	31.12.1967	31.12.1968	31.12.1967 31.12.1968		
	US\$	US\$	US\$ US\$		
Titres en portefeuille .	951.048,73	991.054,31	Capital 965.773,05 <sup>1</sup> 1.000.000,—		
Banque	40.195,39	60.090,29	Compte de résultat, solde bénéficiaire 25.471,07 51.144,60		
,	991,244,12	1.051.144,60	991.244,12 1.051.144,60		

<sup>1</sup> Les opérations suivantes touchant le capi ont été passées en 1968	tal de départ
	US\$
Solde ci-dessus	
Somme passée à revenu	1.001.532,30 1.532,30
Montant du capital	1.000.000,—

## COMPTES DE RÉSULTAT POUR LES EXERCICES 1967 ET 1968

(16 décembre 1966 - 31 décembre 1967) (1er janvier 1968 - 31 décembre 1968)

REVENUS					
	1967	1968			
Produits des titres	US \$ 35.846,31 1.045,25 — 36.891,56	US \$ 53.651,90 1.535,50 5.216,02 60.403,42			
CHARGES					
Droits de garde	$1.281,43 \\ 10.139,06 \\ \hline 11.420,49$	2.661,59  2.661,59			
RÉSULTAT					
Excédent net de revenus pour 1967 et 1968	25.471,07	57.741,83			
$R\'epartitions$					
Solde reporté	$ \begin{array}{r}$	$\begin{array}{r} (6.597,23) \\ 57.741,83 \\ \hline 51.144,60 \\ 51.000, \\ \hline 144,60 \end{array}$			